Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

Assemblée générale ordinaire

Samedi 6 mai 1967, à 17 h. 15, au Palais des Arts et des Congrès (petite salle) à Lucerne.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 1966 à Saint-Gall.
2. Rapport sur l'exercice 1966.
3. Comptes de l'exercice 1966.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Elections:
   a) deux membres du comité,
   b) vérificateurs des comptes.
6. Divers et propositions individuelles.

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1966

Généralités

Le comité a liquidé en deux séances les affaires courantes. Nous avons accordé à 6 coopératives d'habitation des nouveaux cautionnements. Par ailleurs le montant d'un cautionnement accordé précédemment a été augmenté. Le nombre des cautionnements accordés a passé de 44 à 49.

L'évolution de la construction d'immeubles par des coopératives n'a pas atteint le niveau espéré. Les six cents millions accordés par la Confédération pour l'encouragement à la construction ont néanmoins stimulé les autorités cantonales en les engageant à vouer leur attention à la solution du problème du logement.

Dans plusieurs cantons et communes il existe encore des conditions favorables à la construction malgré la hausse du prix des terrains (à proximité des villes) et celle du taux de l'intérêt hypothécaire. Il semble toutefois que sur le plan international, le taux de l'intérêt a tendance à se stabiliser, de sorte que nous pouvons espérer que sur le marché intérieur la hausse du taux s'arrêtera en 1967. Si le tassement du taux de l'intérêt peut se réaliser, il sera possible ces prochaines années de mettre sur le marché davantage de logements à loyer modéré que ce ne fut le cas en 1965 et 1966.

Notre coopérative de cautionnement a maintenant dix ans d'existence. En jetant un coup d'œil sur le travail accompli, il est de notre devoir de rendre hommage aux initiateurs de cette œuvre de solidarité; MM. Fritz Nussbaumer et Heinrich Gerteis, tous deux décédés. Fritz Nussbaumer en fut le créateur, il étudia toute la question de très près, rédigea les statuts et le règlement, il fut secondé dans ses travaux par Heinrich Gerteis, à l'époque secrétaire central de l'USAL.

Aujourd'hui notre coopérative de cautionnement hypothécaire est bien enracinée, elle a déjà rendu de précieux services à de nombreuses coopératives d'habitation, en cautionnant les hypothèques de deuxième, voire troisième rang et en assurant ainsi le financement complet de projets intéressants. Le soussigné se doit de remercier sincèrement tous les collaborateurs qui se dévouent à cette œuvre de solidarité coopérative.

Effectif des membres au 31 décembre 1966

	Nombre de membres		Parts sociales souscrites	
	1966	**1965**	**1966**	**1965**
a) Coopératives de construction et d'habitation	183	174	547 600.—	480 200.—
b) Coopératives de droit public et privé	12	12	130 300.—	132 300.—
c) Etablissements bancaires	2	2	110 000.—	110 000.—
d) Membres individuels	10	10	1 700.—	1 700.—
	207	198	789 600.—	724 200.—

Le capital en parts sociales de 789 600 fr. était entièrement versé au 31 décembre 1966.

Le capital de garantie souscrit, s'élevant à 108 500 fr., est resté sans changement.

Organes de la coopérative

Conformément à l'article 30 des statuts, l'assemblée générale de 1967 devra élire le comité pour une durée de quatre ans. Le comité sortant de charge en fin du présent exercice est constitué comme suit:

Président: Hans Portmann, Riehen.

Vice-présidents: Robert Gerber, professeur, Neuchâtel, et Dr Rudolf Schaller, Zurich.

Caissier: Hans Bänninger, directeur (ZKB), Zurich.

Secrétaire: Emil Matter, directeur, Riehen.

Procès-verbaux: Armin Brosi, Thoune.

Assesseurs: Albert Meier, Saint-Gall; Karl Zürcher, secrétaire de l'USAL, Saint-Gall; Rudolf Riedi, Winterthour.

La Commission d'examen qui préavise les demandes de cautionnement est composée de trois membres du comité: H. Portmann, H. Bänninger et Dr R. Schaller.

Les vérificateurs des comptes sont: J. Glauser, Bienne; K. Gnehm, Zurich, et G. Ayer, Fribourg. Les suppléants sont: F. Boss, Thoune, et H. Knutti, Bâle.

Statistique des cautionnements 1966

	Nombre	Fr.
a) **Cautionnements effectués au 31 décembre 1965**	44	5 044 745.80
Augmentation: nouveaux prêts hypothécaires cautionnés	6	2 559 500.—
le montant d'un prêt déjà accordé a été augmenté de	—	30 000.—
	50	7 634 245.80
Diminution: remboursement d'un prêt	1	2 686.75
Amortissement durant l'exercice 1966	—	327 135.40
Cautionnements effectifs au 31 décembre 1966	49	7 304 423.65
b) Cautionnements accordés mais non encore effectués au 31 décembre 1966	10	3 195 000.—

Les prêts hypothécaires, cautionnés par notre coopérative, furent consentis par les banques et institutions suivantes:

Banque Centrale Coopérative, Bâle	4	367 750.—
Banque Centrale Coopérative, Zurich	5	861 000.—
Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld	1	93 500.—
Banque Cantonale de Saint-Gall, Saint-Gall	5	510 250.—
Banque Cantonale de Berne, Berne	3½	241 750.—
Banque Cantonale de Schwyz, Schwyz	2	50 500.—
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse, Soleure	1	77 000.—
Banque Cantonale de Soleure, Soleure	1	230 000.—
USC Bâle	1	189 350.—
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	1	61 617.40
Banque Cantonale Glaronnaise, Glaris	1	90 000.—
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg	1	147 253.25
Banque Cantonale Lucernoise, Lucerne	1½	291 028.—
Caisse d'Epargne de l'Administration, Saint-Gall	1	157 000.—
Banque Cantonale d'Argovie, Aarau	1	435 000.—
Banque Cantonale de Zurich, Zurich	18	3 355 450.—
	49	7 304 423.65

Immeubles cautionnés par canton:

Argovie	2	Report	14
Bâle-Ville	1	Schaffhouse	1
Berne	1	Schwyz	2
Fribourg	6	Saint-Gall	6
Glaris	1	Soleure	2
Lucerne	1	Thurgovie	1
Neuchâtel	2	Zurich	23
A reporter	14		49

Bilan au 31 décembre 1966

(Avant la répartition du bénéfice)

		Actif	Passif
Banques ZKB		35 287.—	
GZB		18 399.60	
Titres		925 000.—	
Impôt anticipé		2 050.20	
Mobilier		1.—	
Actif transitoire (int. couru)		4 176.15	
Capital en parts sociales			789 600.—
Réserve-ducroire			137 500.—
Passif transitoire			2 975.—
Pertes et profits:			
Report 1965	422.55		
Bénéfice 1966	54 416.40		54 838.95
		984 913.95	984 913.95

Pertes et profits

	Charges	Produits
Indemnités et séances du comité	3 791.50	
Impôts et contributions	3 188.95	
Frais généraux	976.—	
Cotisations AVS	26.40	
Report de l'exercice précédent		422.55
Intérêts actifs		34 770.25
Primes de cautionnement		25 219.—
Finances d'admission		80.—
Finances d'inscription et d'examen		2 330.—
Solde = Bénéfice à disposition	54 838.95	
	62 821.80	62 821.80

Propositions du comité

A la réserve-ducroire	27 500.—
Intérêt 3½% aux parts sociales	27 052.70
Report à PP c/nouveau	286.25
	54 838.95

Pour le comité

Le président: H. Portmann. Le caissier: H. Bänninger.

Trad. R. Gerber.